

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Retraite des auto-entrepreneurs en fin de carrière Question écrite n° 39189

## Texte de la question

Mme Sophie Panonacle attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le calcul du montant des retraites des autoentrepreneurs en fin de carrière. Depuis le début de la crise sanitaire, nombreux sont les autoentrepreneurs qui voient leur chiffre d'affaires se dégrader considérablement. Malgré les aides octroyées par l'État aux entreprises en cette période, les autoentrepreneurs se trouvent toujours en grande difficulté économique. Or, avec un chiffre d'affaires pratiquement nul ces derniers mois, le calcul de la retraite des autoentrepreneurs en fin de carrière se trouve par conséquent faussé. En effet, les dernières années sont cruciales pour déterminer le montant final de leur retraite. Ainsi, elle lui demande des précisions sur le calcul des retraites des autoentrepreneurs durant cette période de crise sanitaire.

## Données clés

Auteur: Mme Sophie Panonacle

Circonscription : Gironde (8e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39189

Rubrique: Travailleurs indépendants et autoentrepreneurs

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 mai 2021, page 4296

Question retirée le : 1er juin 2021 (Retrait à l'initiative de l'auteur)